

UNION EUROPÉENNE - EXPORTATION DE BIENS CULTURELS [Règlement (CE) n°116/2009]

1	1. Demandeur (nom et adresse)	A. Numéro d'identification	B. Date d'expiration
		Organisme émetteur (nom et adresse et État membre)	
		 LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de la Culture 4, boulevard Roosevelt L-2912 Luxembourg	
AUTORISATION OUVERTE SPÉCIFIQUE			
1			
	2. Description des biens	3. Code des marchandises	
		4. Photographie du bien culturel (pas plus de 8 x 12 cm)	
		C. Réservé à l'organisme émetteur	
		Signature: Cachet:	
		Fonction:	
		Lieu:	
		Date:	

UNION EUROPÉENNE - EXPORTATION DE BIENS CULTURELS [Règlement (CE) n°116/2009]

2	1. Exportateur	A. Numéro d'identification	B. Date d'expiration
		Organisme émetteur (nom et adresse et État membre)	
		 LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de la Culture 4, boulevard Roosevelt L-2912 Luxembourg	
EXEMPLAIRE POUR L'EXPORTATEUR			
2			
	2. Description des biens	3. Code des marchandises	
		4. Photographie du bien culturel (pas plus de 8 x 12 cm)	
	Retour obligatoire au Luxembourg		
		C. Réservé à l'organisme émetteur	
		Signature:	Cachet:
		Fonction:	
		Lieu:	
		Date:	